

Burundi : Les opérateurs demandent la détaxation des produits TIC

@rib News, 17/05/2012 â€“ Source XinhuaA l'occasion de la cÃ©lÃ©bration, jeudi, de la JournÃ©e mondiale des tÃ©lÃ©communications et de la sociÃ©tÃ© de l'information, la Chambre sectorielle des TIC (CSTIC) au sein de la Chambre fÃ©dÃ©rale de commerce et d'industrie du Burundi a demandÃ© au gouvernement la dÃ©taxation des consommables Ã l'instar des autres produits TIC.Â«Â A partir de 2008, le gouvernement a exonÃ©rÃ© les Ã©quipements, mais nous continuons Ã payer les consommables. Ce qui fait que la plupart des utilisateurs burundais n'ont pas accÃ©s Ã nos produits. Si le pays faisait un effort pour harmoniser la dÃ©taxation des produits TIC, le degrÃ© de pÃ©nÃ©tration pourrait augmenter et avoir le mÃªme niveau que les autres pays voisinsÂ Â», a soulignÃ© DÃ©o Bizimana, prÃ©sident de la CSTIC. Il a indiquÃ© que le taux de pÃ©nÃ©tration au Burundi reste le plus faible dans la CommunautÃ© des Etats de l'Afrique de l'Est avec un taux infÃ©rieur Ã 5% au moment oÃ¹ au Rwanda voisin il est de 58%. Dans ces pays, une Ã©tude menÃ©e par des experts de la Chambre FÃ©dÃ©rale de Commerce et d'Industrie du Burundi rÃ©vÃ©le que "le taux de pÃ©nÃ©tration des produits/consommables TIC a sensiblement grimpÃ© grÃ¢ce Ã la rÃ©duction des taxes et Ã la dÃ©taxation totale", a-t-il dit. A Burundi, Ã part quelques fournisseurs d'Internet, seules quatre compagnies Ã©trangÃ¨res ont investi dans le domaine de la tÃ©lÃ©phonie mobile Ã cÃ¢tÃ© d'une compagnie nationale qui est Ã la fois dans la tÃ©lÃ©phonie mobile et fixe et fournit de l'internet.